



TELEFILM PARTENAIRE
C A N A D A DE ► CHOIX

DÉVELOPPEMENT DURABLE

PLAN D'ACTION PHASE II (2023-2025)

Mai 2024

NOTRE APPROCHE – BÂTIR SUR NOS FORCES

Cadre stratégique

Objectif: zéro émission nette d'ici 2050

Diriger par la collaboration

–
Un *partenaire de choix* et champion de l'industrie

Une approche inclusive

–
Accueillir les pratiques, les perspectives et les systèmes de connaissances de diverses communautés

Des changements significatifs via la **responsabilité**,
le **renforcement des capacités** et la **création de partenariats**

Éclairés et fondés sur la science –

Meilleures pratiques éprouvées

Flexibilité et ouverture à se réajuster –

Amélioration continue des pratiques et des outils

Adhésion éclairée des parties prenantes:
Minimiser les risques et les défis

Entreprise –

Des changements dans notre façon de travailler

Production –

Des changements dans notre façon d'investir

Promotion –

Des changements dans notre façon de promouvoir

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PHASE II – VISION

NOTRE VISION: UNE INDUSTRIE AUDIOVISUELLE DURABLE ET INCLUSIVE

En tant qu'institution responsable et cheffe de file de l'industrie audiovisuelle canadienne, Téléfilm Canada s'engage à accomplir sa mission sous l'angle du développement durable. Cet engagement transformateur se réalisera dans son rôle :

- **d'investisseur** dans la chaîne de valeur de la production de contenu;
- **de promoteur** de l'industrie et des talents canadiens, à l'échelle nationale et internationale;
- **d'administrateur financier**; et
- **d'employeur** et société d'État.

Cette vision s'inscrit dans le cadre de notre responsabilité de garantir une industrie saine et tournée vers l'avenir qui concorde avec l'objectif du gouvernement du Canada **d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050**.

NOTRE ENGAGEMENT

Faire preuve de leadership et aider l'industrie à se mobiliser collectivement grâce à des pratiques commerciales éclairées et à des efforts de renforcement des capacités, ainsi qu'à l'établissement de politiques et de cibles fondées sur la science. Cet engagement sera opérationnalisé par le biais de ses programmes et initiatives, ses efforts de promotion et de communication, la recherche, la formation, ses politiques en matière de ressources humaines et ses partenariats.

La trajectoire de Téléfilm en matière de développement durable s'appuie sur: son Plan stratégique 2024-2027 et ses valeurs, son Plan de réconciliation autochtone, son Plan d'action pour l'équité, la diversité et l'inclusion et son Plan d'accessibilité.

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PHASE II – CADRE

3 ORIENTATIONS

ANALYSE COMPARATIVE ET
REDDITION DE COMPTES –
RESPONSABILITÉ

PARTAGE DES CONNAISSANCES –
RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

COLLABORATION –
CRÉATION DE PARTENARIATS

S'appuie sur les progrès réalisés dans le cadre du premier plan d'action en matière d'écoresponsabilité de Téléfilm, lancé en décembre 2021.

Vision:
Une industrie
audiovisuelle
durable et inclusive

3 PILIERS D'ACTIVITÉ

TÉLÉFILM

PRODUCTION

PROMOTION

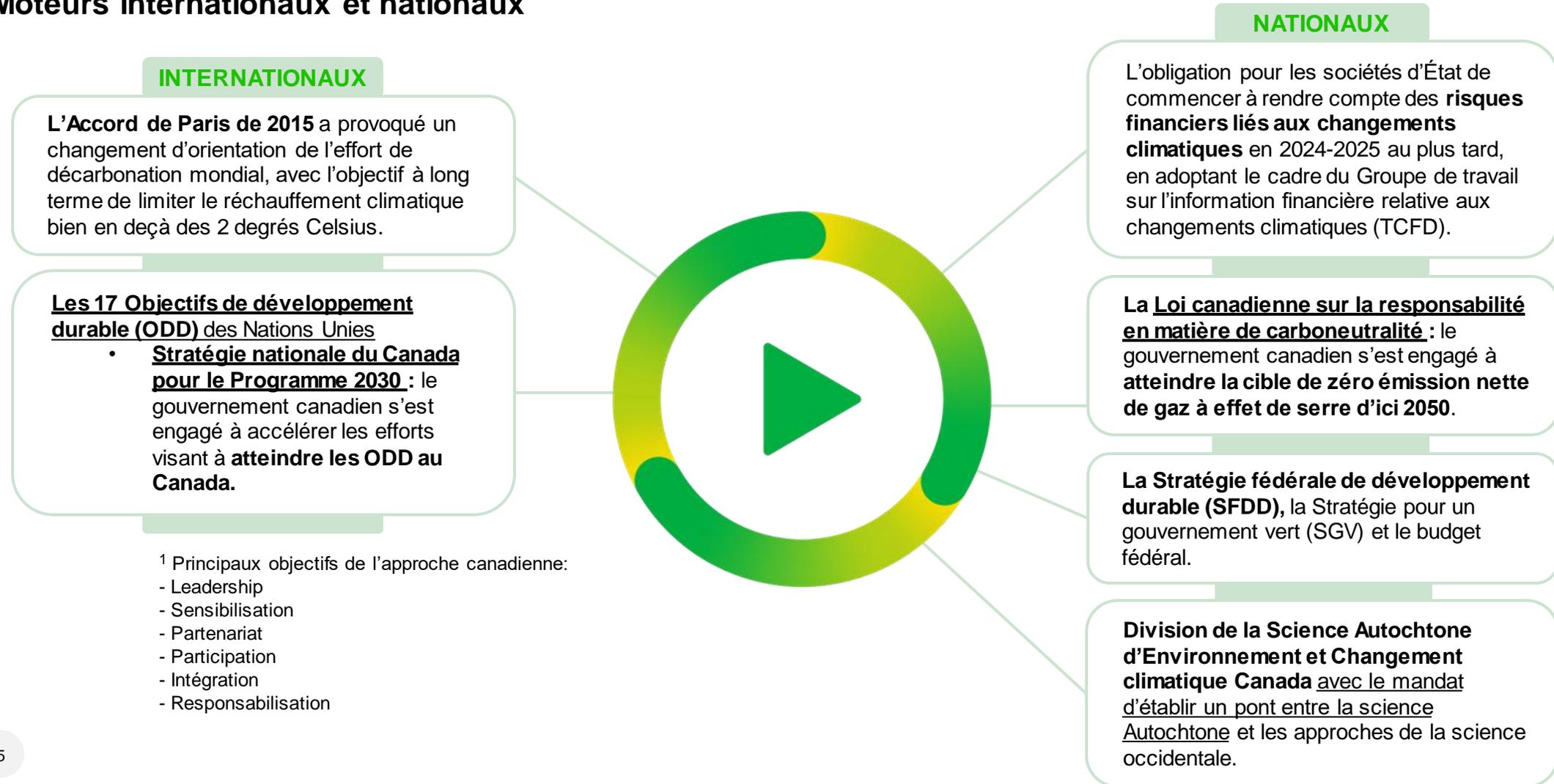
Développement durable
(évolution vers un engagement - et
une reddition de comptes - ESG)

Approche de Téléfilm en matière de définition de cibles: une approche « **raisonnablement proactive**¹ » qui nécessite **d'établir des cibles quantitatives** d'ici 2030 pour certaines catégories d'émissions de GES du champ d'application 3 afin de **décarboner 90 % des émissions du champ d'application 3 d'ici 2050**.

¹ Le comité exécutif a approuvé cette approche en juin 2023.

CONTEXTE – MOTEURS DE CHANGEMENT

► Moteurs internationaux et nationaux

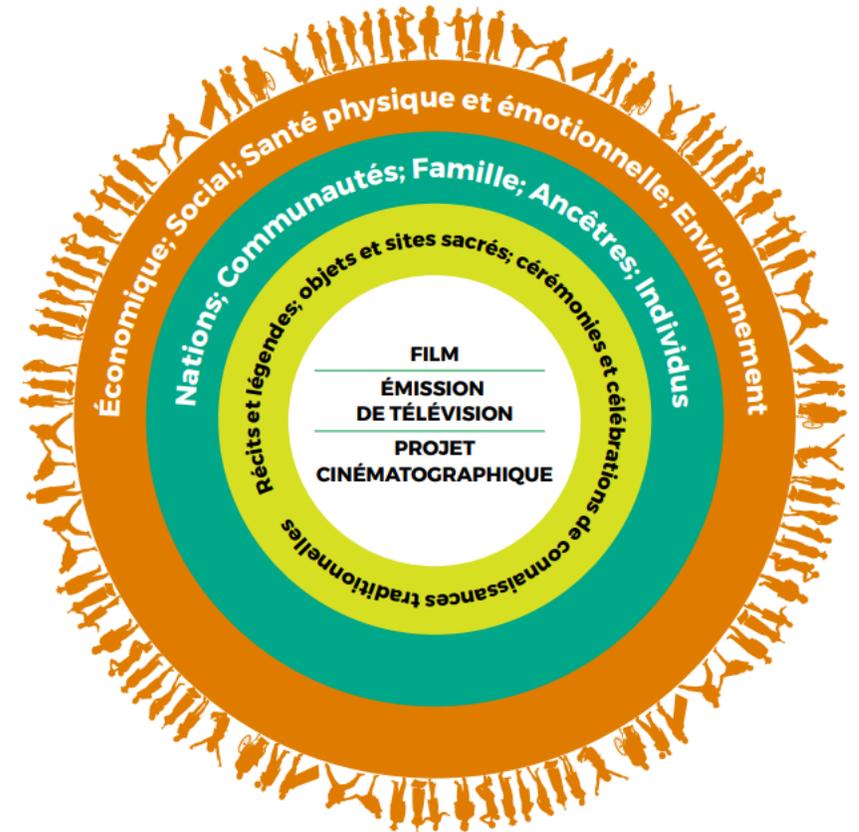


APPRENDRE DES PERSPECTIVES AUTOCHTONES

« Le respect de la préservation et protection des connaissances et cultures autochtones est un facteur clé [...] » ¹

« Du point de vue autochtone, **l'histoire, le pays, et les langues sont foncièrement liés. Il y a une science relative à l'histoire et l'endroit qui s'articule sur un lien au territoire et à la langue, imprégnée des traditions orales résultant d'un lien au pays.** » ²

Cercle de la responsabilité



CONTEXTE – PARTENARIATS ET PARTAGE DE CONNAISSANCES

Soutenir et accompagner l'industrie dans ce parcours transformateur.

► Faits saillants

TÉLÉFILM

- • Téléfilm fait partie de **la Communauté de pratique sur l'écologisation des sociétés d'État**, dans laquelle les sociétés font part de l'avancement de leurs plans et activités de développement durable et échangent de l'information sur les meilleures pratiques, innovations et autres outils pertinents.
- • Téléfilm est un membre actif du **National Reel Green Committee**, qui compte plus de 30 organisations. Le comité offre une plateforme qui encourage le dialogue et le partage des connaissances concernant les meilleures pratiques et les outils favorisant la production durable.
- • Téléfilm est le « partenaire activateur » de l'initiative **On tourne vert** ayant pour but d'accélérer le déploiement de méthodes de production écoresponsables au Québec.
- • Téléfilm est un partenaire clé de l'industrie en matière de recherche. Consulter les **recherches récentes sur le développement durable ici**.
- • Téléfilm fait partie du **Cadre vert**: une coalition d'institutions nationales de l'écran canadiennes pour la durabilité.

PLAN D'ACTION DE DÉVELOPPEMENT DURABLE PHASE II – CADRE

TÉLÉFILM

PRODUCTION

PROMOTION

3 orientations

10 objectifs

ANALYSE
COMPARATIVE ET
REDDITION DE
COMPTES
RESPONSABILITÉ

- **Élaborer un cadre stratégique** en matière de développement durable

- **Investiguer et définir des stratégies de décarbonation** et les façons de les mettre en œuvre

- **Mesurer et rendre compte** (ex. : ESG, TCFD)

- **Renforcer notre promotion des meilleures pratiques, et nos outils de durabilité** (ex. : plans de développement durable, ressources pour l'industrie et utilisation de calculateurs carbone)

- **Évaluer les outils de l'industrie** (ex. : calculateurs carbone et certification) et leur viabilité

- Accélérer la mise en œuvre de **meilleures pratiques en matière de développement durable dans les festivals de films**

PARTAGE DES
CONNAISSANCES
RENFORCEMENT
DES CAPACITÉS

- Favoriser le développement des **capacités internes** (autonomisation des membres du personnel)

- Fournir de la **formation et des ateliers** aux producteur.trice.s et à l'industrie et en faire la promotion

- Développer la **recherche et l'intelligence d'affaires sur le développement durable** afin d'identifier les lacunes, les défis et les possibilités d'amélioration

COLLABORATION
CRÉATION DE
PARTENARIATS

- Diversifier et renforcer nos **partenariats** afin de consolider et d'encourager une **approche collaborative** concernant les priorités en matière de développement durable

Annexe – Lexique (Concepts et terminologie)

LEXIQUE

Émissions de GES



« Les émissions de gaz à effet de serre (GES) désignent l'échappement dans l'atmosphère de matières gazeuses, tant naturelles qu'anthropiques (causées par l'être humain), qui absorbent et réémettent des radiations infrarouges. Les principaux GES dans l'atmosphère sont la vapeur d'eau, le dioxyde de carbone, le méthane, l'oxyde nitreux et l'ozone. La concentration accrue des GES dans l'atmosphère – principalement attribuable aux activités humaines telles que l'utilisation des combustibles fossiles et l'agriculture – a mené à l'un des enjeux environnementaux les plus importants de notre époque : les changements climatiques. » - [Centre canadien d'information sur l'énergie](#)

Risques financiers liés aux changements climatiques



En tant que société d'État dont les actifs sont inférieurs à 1 milliard de dollars, Téléfilm a l'obligation (conformément à l'exigence du gouvernement fédéral) de commencer à rendre compte de ses risques financiers liés aux changements climatiques, ou d'expliquer pourquoi ces risques n'ont pas d'incidence matérielle sur ses opérations, d'ici 2024. Le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD) a élaboré un cadre de présentation de rapports pour la divulgation et la gestion des risques liés aux changements climatiques. Le TCFD répartit ces risques en deux principales catégories : (1) les risques liés à la transition vers une économie à faibles émissions de carbone (risques liés aux politiques, à la technologie, à la réputation, etc.) et (2) les risques liés aux conséquences physiques des changements climatiques (événements météorologiques extrêmes, élévation du niveau de la mer, etc.). - [TCFD](#)

ESG



ESG est l'acronyme de *Environnemental*, *Social* et *Gouvernance*. Il s'agit d'un cadre qui aide les parties prenantes à comprendre de quelle façon une organisation gère les risques et les opportunités liés aux critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (parfois appelés les facteurs ESG).

LEXIQUE

Émissions de portée 3



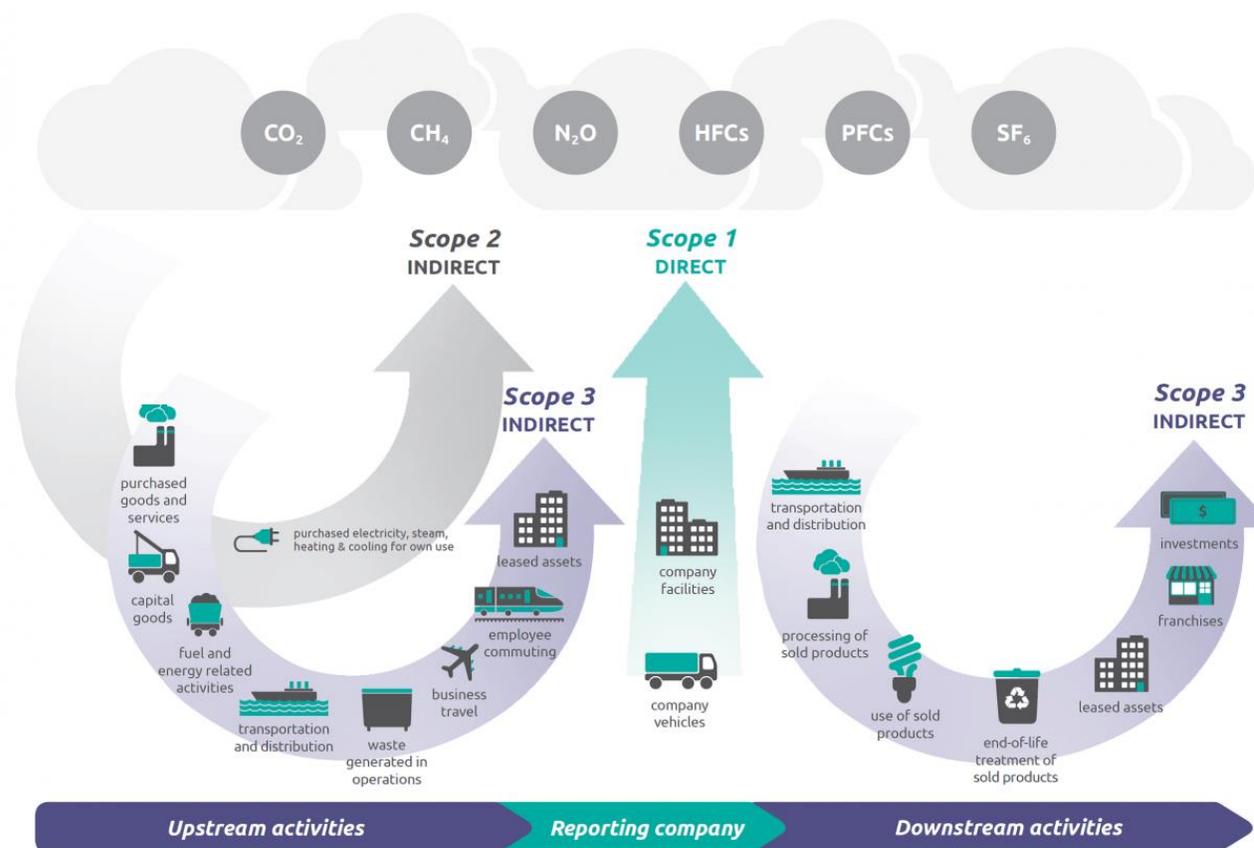
Les émissions de portée 3 sont des émissions indirectes associées à des activités en aval ou en amont qui ne sont pas produites par la consommation de combustibles ou l'achat d'électricité, de chauffage ou de vapeur. La totalité (100 %) des émissions de Téléfilm est de portée 3. (Deloitte)

Le **GHG Protocol** classe les émissions directes et indirectes en trois grandes catégories (ou portées) :

Portée 1 : Toutes les émissions de GES directes.

Portée 2 : Les émissions de GES indirectes générées par la consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetée.

Portée 3 : Les autres émissions de GES indirectes, générées par exemple par le transport dans des véhicules non détenus ou contrôlés par l'entité déclarante, par l'évacuation des déchets, etc.



LEXIQUE

Zéro émission nette



Un état d'équilibre entre les émissions anthropiques et les éliminations anthropiques. Dans la plupart des cas, il est important de préciser si l'on parle de zéro émission nette de CO2 ou de zéro émission nette de GES, qui comprend d'autres gaz à effet de serre que le dioxyde de carbone. La norme de zéro émission nette de GES doit être atteinte à l'échelle mondiale pour stabiliser la hausse de la température, et les cibles utilisant la norme de zéro émission nette doivent couvrir toutes les émissions de GES comprises dans la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques et dans le Protocole de Kyoto.

La *Science Based Targets initiative* (SBTi) décrit ce que les entreprises doivent faire afin de maintenir permettre à l'économie globale d'attendre l'objectif de zéro émission nette. La norme indique clairement que pour maintenir le réchauffement global à 1,5 °C, les entreprises doivent réduire rapidement et considérablement leurs émissions et prendre des mesures pour réduire de moitié leurs émissions d'ici 2030. De plus, des réductions d'au moins 90 % sont nécessaires d'ici 2050 pour que les objectifs de zéro émission nette soient alignés sur les données scientifiques.

- [Science Based Targets initiative](#)